CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE



PROGRAMME CACES R482

Formation initiale

Titre de la formation

- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif**
- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel**
- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif**
- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain**
- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie G : Conduite hors production des engins**
- **Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) – Recommandation R482 – Catégorie D : Engins de compactage**

Objectifs professionnels

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de :

Conduire les engins de chantier : en toute sécurité, suivant la recommandation CACES R 482 de la CNAM.

Public concerné

Tout conducteur ou futur conducteur d'engins de chantier :

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être âgé de 18 ans
Être capable de :
- lire et comprendre le français
- compter (4 opérations)

Effectifs

Minimum : 3
Maximum : 6

Conditions et Délai d'accès

Accessibilité aux personnes handicapées

1 - Remplir la fiche de renseignements stagiaire envoyé par mail
2 - Satisfaire au prérequis

3 – Positionnement : Passer un test pour vérifier le niveau de lecture, de compréhension du français et le niveau de calcul.

4 – Contractualisation

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaitre les places disponibles dans la prochaine session

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Référent handicap :
Magali DOURY - 06 82 42 48 96 - magali.doury@d-cisif.fr

Contenu

PARTIE THEORIQUE
1. Introduction
2. Réglementation
3. Règles essentielles de prévention sur chantier
4. CACES® et autorisation de conduite
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. Rôles des organismes
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 482 de la CNAM
9. Technologie
10. Mécanique
11. Conduite sur la voie publique
12. Les règles de conduite
13. Les règles de sécurité
14. Conformité et entretien
15. Prise et fin de poste

PARTIE PRATIQUE La pratique est adaptée aux manipulations demandées pour chaque catégorie d'engins appartenant au référentiel CACES® R482. Conformité et entretien quotidien maintenance. Chargement /déchargement sur porte-engins en options pour certaines catégories Prise et fin de poste

PARTIE TESTS
Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 70 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Moyens pédagogiques

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
Session de 6 stagiaires maximum dont 4 stagiaires débutants (en initial) maximum pour la partie pratique Engins de chantier.

Remise d'un support de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires :
- Casque de sécurité : Protège contre les chutes d'objets ou les impacts.
- Chaussures de sécurité renforcées : Préservent les pieds en cas de choc ou d'écrasement.
- Gilet de haute visibilité : Permet aux conducteurs d'engins et aux autres travailleurs de se repérer facilement.
- Gants de protection : Utile pour manipuler les commandes ou les charges avec précision.

Reconnaissance
- Attestation de formation
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R482

Modalités d'évaluation des acquis

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
La réussite aux épreuves pratique nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués ET une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.
Validité du module théorique : 1 an
Validité du module pratique : 1 an

RS7040 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts

RS7044 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif

RS7041 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

RS7045 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif

RS7049 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

RS7023 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins

RS7047 -

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage

RS7048 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport

- Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Date de

Décision : 31-01-2025 Date d'échéance d'enregistrement : 31-01-2030

Validité : 10ans

Durée (heures)

21 heures

Possibilité d'allégement (partie théorique) si vous avez validé un CACES R482 ou le module théorique - validité : 1an

TARIF

RS	Cat.	Nom de la catégorie	Tarif
RS7040	A	Engins compacts	1170 €
RS7041	B1	Engins d'extraction à déplacement séquentiel	1170 €
RS7044	C1	Engins de chargement à déplacement alternatif	1428 €
RS7045	C2	Engins de réglage à déplacement alternatif	2398.80 €
RS7047	D	Engins de compactage	2466 €
RS7048	E	Engins de transport	1800 €
RS7049	F	Chariots de manutention tout-terrain	1080 €
RS7023	G	Conduite hors production des engins	1368 €

TVA Applicable 20%

Le tarif de cette formation varie selon le nombre de catégories choisies, le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants.
Les tarifs de référence sont consultables sur notre catalogue en ligne à l'adresse suivante : https://www.formation-caces-bordeaux.fr

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.

Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement. Au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Financements envisageables :

Entreprise, (OPCO, FAF) – Consulter votre service Ressources Humaines

France Travail – Consulter votre Conseiller
Particulier, CPF

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité

Feuilles d'émargement

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Suivi pendant la formation
Fiche de suivi de formation

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 15/10/2026